

votre formalité

☛ imprimez la
liasse CFE

Ce que nous réalisons

- ▶ l'enregistrement du contrat à la Recette des impôts,
- ▶ le dépôt au greffe et l'immatriculation au RCS

Ce que doit contenir votre dossier

- ▶ [Questionnaire CFE](#)
- ▶ 4 exemplaires originaux du contrat de groupement (acte sous seing privé) ou 4 expéditions (acte authentique), dont 2 exemplaires à déposer, enregistrés, au greffe,
- ▶ 2 copies certifiées conformes de l'acte de nomination des organes de gestion et de contrôle si la nomination ne figure pas dans le contrat.
- ▶ [pouvoir](#) d'un administrateur à LA LOI pour effectuer les formalités au RCS
- ▶ [siège social](#) : copie du justificatif de la jouissance des locaux
- pour le contrôleur de gestion, personne physique :
 - ▶ copie de la carte d'identité ou du passeport ou extrait d'acte de naissance
 - ▶ [déclaration de non-condamnation](#) et déclaration de filiation
- pour les membres, personnes physiques :
 - ▶ copie de la carte d'identité ou du passeport ou extrait d'acte de naissance
 - ▶ [déclaration de non-condamnation](#) et déclaration de filiation
 - ▶ le cas échéant, un extrait d'acte de mariage et une copie certifiée conforme par l'intéressé du contrat de mariage
- pour les membres, personnes morales : k bis de moins de 3 mois ou, s'ils ne sont pas immatriculés, titre établissant son existence (statuts...)
- pour un administrateur, personne physique :
 - ▶ copie de la carte d'identité ou du passeport ou extrait d'acte de naissance
 - ▶ [déclaration de non-condamnation](#) et déclaration de filiation,
- pour un administrateur personne morale :
 - ▶ kbis de moins de 3 mois ou, s'il n'est pas immatriculé, titre établissant son existence (statuts...)
 - et pour le représentant permanent :
 - ▶ copie de la lettre de désignation du représentant permanent
 - ▶ copie de la carte d'identité ou du passeport ou extrait d'acte de naissance
 - ▶ [déclaration de non-condamnation](#) et déclaration de filiation

Cas particuliers

vos formalités

☛ imprimez la
liasse CFE

- ▶ pour un administrateur **ressortissant étranger** : produire, le cas échéant, sa carte de commerçant étranger et son titre de séjour,
- ▶ si un membre / un administrateur / un contrôleur des comptes personne morale est une société étrangère : extrait d'immatriculation de moins de 3 mois traduit en français
- ▶ si l'**activité est réglementée** : produire une copie de l'autorisation requise
- si le fonds de commerce est exploité par :
 - ▶ **achat / apport du fonds** : produire une copie de l'acte enregistré et l'attestation de parution
 - ▶ **location-gérance** : produire une copie du contrat et une attestation de parution
- si le G.I.E. comporte des commissaires aux comptes :
 - ▶ lettre du commissaire aux comptes acceptant sa désignation
 - ▶ justificatif de l'inscription sur la liste des commissaires aux comptes.